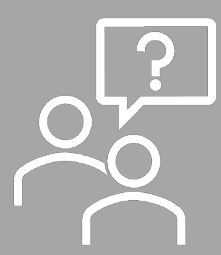


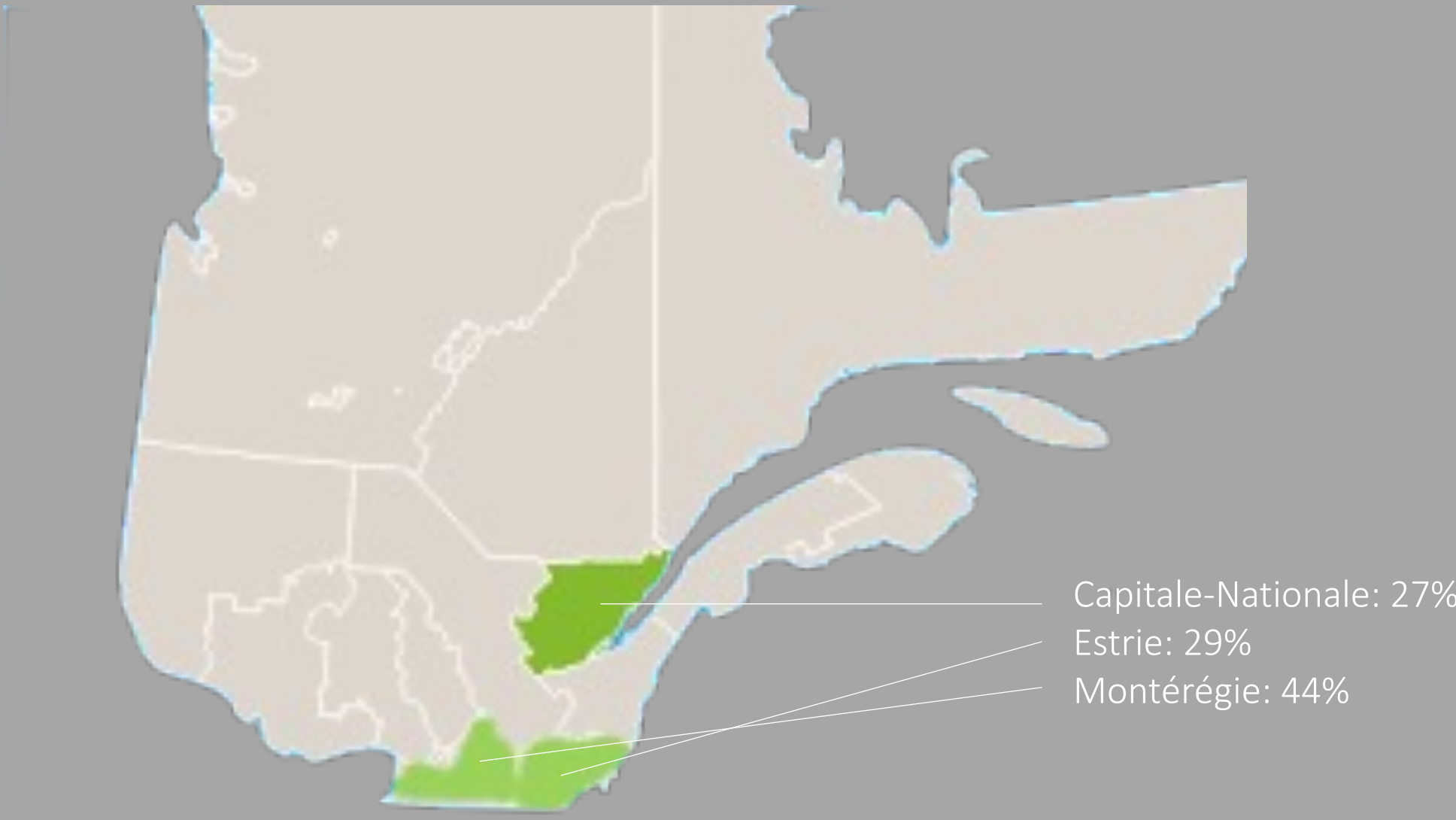
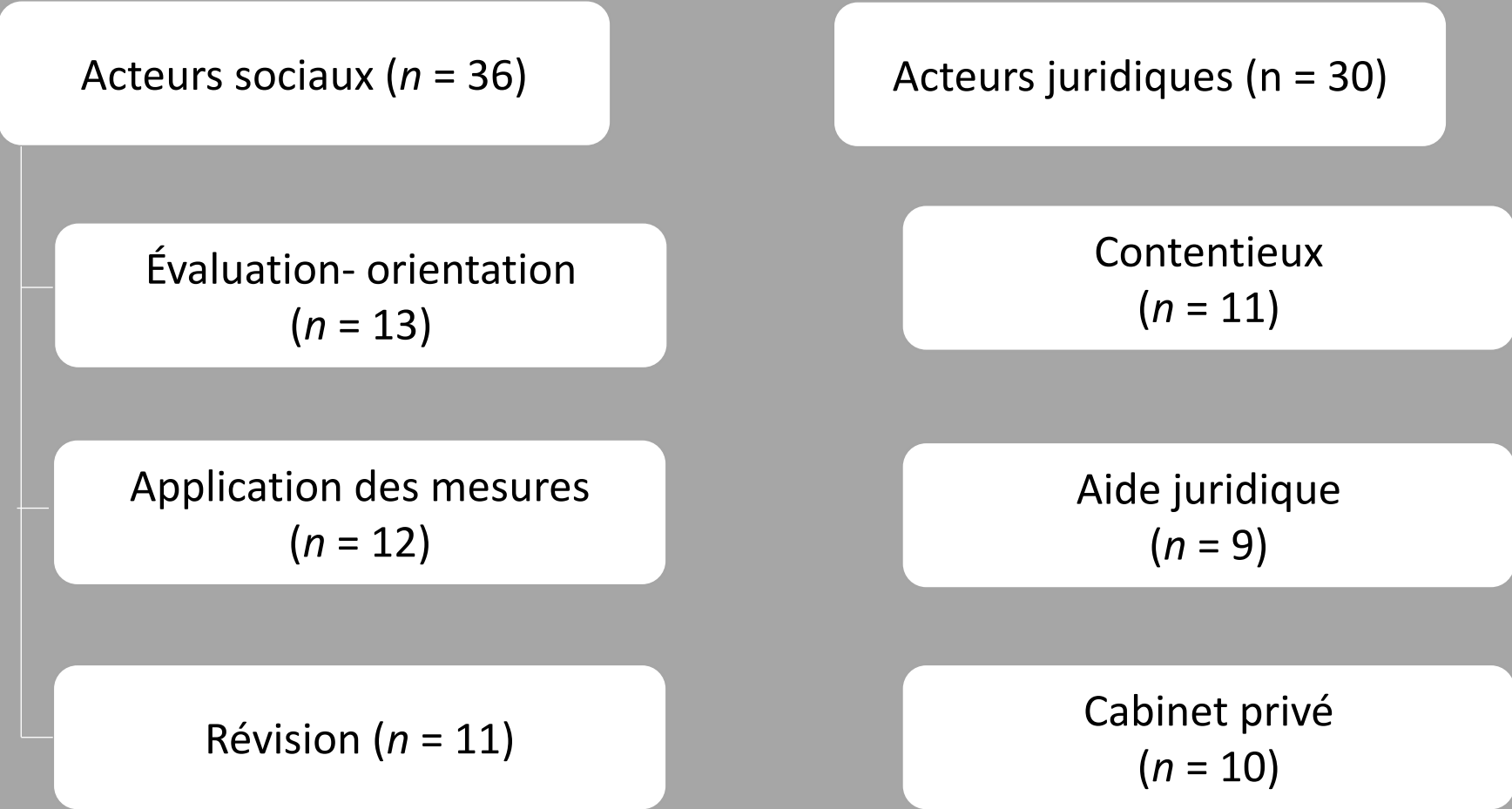
LES INTERACTIONS ENTRE LES SYSTÈMES SOCIAL ET JURIDIQUE EN PROTECTION DE LA JEUNESSE : EXPLORATION DES ESPACES COMMUNS

Florence Roy¹, Axelle Le Roy¹, Caroline Robitaille¹ et Doris Châteauneuf²
¹ Université Laval, ² CRUJeF



Comment les systèmes social et juridique interagissent dans le contexte de la protection de la jeunesse?
Quelle est la qualité de ces interactions et de la collaboration entre les acteurs juridiques et sociaux?
Est-ce que cette collaboration influence les durées et délais rencontrés en PJ?

- En PJ, la prise en charge des enfants dont la situation est judiciairisée implique la mise en place d’interventions cliniques et, parallèlement, le recours à des mesures judiciaires.
- Des études soulignent que les tensions entre les deux systèmes et la qualité des relations entre les acteurs judiciaires et les intervenants sociaux ont un impact sur les conditions de travail, sur le stress vécu, sur le roulement de personnel et sur les durées judiciaires (Carnochan et al., 2006; Ellett & Steib, 2005; Vandervort et al., 2008).
- Une **étude qualitative** pour décrire les interactions et la collaboration entre les acteurs et explorer les possibles impacts sur les durées et les délais.
- Des entretiens semi-dirigés réalisés auprès d’acteurs œuvrant en PJ, dans trois régions du Québec:



- Analyses de contenu thématiques et analyses comparatives.

ZONES ET CONTEXTES D’INTERACTIONS ET DE COLLABORATION

COMPRENDRE DE QUELLES FAÇONS, DANS QUELS CONTEXTES ET SELON QUELLES MODALITÉS, LES ACTEURS SOCIAUX ET JURIDIQUES SONT APPELÉS À TRAVAILLER CONJOINTEMENT.



Des interactions qui s’appuient sur...

- Différents documents (rapports psychosociaux, d’expertises)
- Procédures (ordonnances)
- Approches théoriques (théorie de l’attachement, développement de l’enfant)
- Textes législatifs (LPJ et autres lois)

« [Le rapport psychosocial], c’est la base de notre travail. Je pense qu’à la base, tous les avocats qui travaillent en PJ ont vraiment à cœur beaucoup le côté psychosocial, le côté plus humain. Quand on va au tribunal, c’est notre preuve. Ce que les intervenants nous rapportent comme information, ce que les intervenants font comme démarches, comme suivis, tout ça, c’est notre preuve » (J-AV-Cont-03).

Moi, je dis tout le temps que mon meilleur ami puis mon outil de travail principal c’est la dernière ordonnance de la cour. Fait que je me réfère toujours à ça » (S-INT-App-11).



Des interactions et une collaboration qui s’exerce dans des contextes de...

- Consultations, de soutien ou de préparation au tribunal
- Négociations ou de recherche d’arrangements
- Rôles professionnels

« C’est un travail qui se fait ensemble, je dirais, en matière de protection de l’enfance. Donc, on a un devoir de bien les supporter, puis bien les guider, bien les préparer. Mais c’est ça, c’est un travail en partenariat » (J-AV-Cont-06).

«Comment ça fonctionne c’est que l’intervenante va déposer les recommandations qu’on a décidées en révision. L’avocat, lui, va préparer son dossier mais s’il n’est pas d’accord parce qu’il se rend compte que ça va peut-être être difficile à débattre au niveau du juge, là, ils vont négocier, ils négocient beaucoup » (S-INT-Rév-14).

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

- Bien que préliminaires, ces résultats permettent de dresser un premier portrait de la collaboration entre les acteurs du social et du juridique en identifiant les contextes dans lesquels ils sont appelés à collaborer.
- Ces résultats permettront de :
 - Qualifier la qualité de la collaboration et d’évaluer si celle-ci a un impact sur les délais judiciaires;
 - Ressortir les éléments qui favorisent ou au contraire qui nuisent à la collaboration entre les acteurs.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Carnochan, S., Taylor, S., Abramson-Madden, A., Han, M., Rashid, S., Maney, J., Teuwen, S., & Austin, M. J. (2006). Child Welfare and the Courts : An Exploratory Study of the Relationship Between Two Complex Systems. *Journal of Public Child Welfare*, 1(1), 117-136.

Ellett, A. J., & Steib, S. D. (2005). Child Welfare and the Courts : A Statewide Study With Implications for Professional Development, Practice, and Change. *Research on Social Work Practice*, 15(5), 339-352.

Vandervort, F. E., Pott Gonzalez, R., & Coulborn Faller, K. (2008). Legal ethics and high child welfare worker turnover : An unexplored connection. *Children and Youth Services Review*, 30(5), 546-563.